

Le 16 mai 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 16 mai 2011, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau
M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

Adoption de l'ordre du jour

176-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 3 mai 2011

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

177-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011.

Transferts budgétaires – Approbation

178-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER les transferts budgétaires proposés dans le document dont copie demeure ci-annexée, et d'autoriser M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, à procéder aux inscriptions pertinentes aux livres de la Ville.

États comparatifs des revenus et dépenses – Dépôt

Conformément aux dispositions de l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, dépose devant ce conseil deux états comparatifs, le premier comparant les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au 30 avril 2011, et ceux de la même période pour l'exercice précédent, et le second comparant les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice courant à la date de préparation de l'état, soit au 30 avril 2011, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

Centre Bombardier – Local loué à l'Association du baseball mineur de La Pocatière inc. – Saison estivale 2011

179-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le bail aux termes duquel la Ville de La Pocatière loue à l'Association du baseball mineur de La Pocatière inc. le Salon VIP du Centre Bombardier, pour une période de 4 mois, soit du 10 mai 2011 au 31 août 2011, et ce, aux conditions et loyer stipulés audit bail;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Ancien aréna – Prêt d'un local au Club de baseball senior Chox FM – Saison estivale 2011

180-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, telle que rédigée, l'entente aux termes de laquelle la Ville de La Pocatière prête au Club de baseball senior CHOX-FM un local dans l'ancien aréna, soit une chambre de joueurs, pour la saison estivale 2011;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Projet du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière – Construction d'un gymnase – Engagement de la Ville

CONSIDÉRANT que le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a le projet de construire un 2^e étage à son gymnase actuel afin d'être en mesure d'accueillir le Club de gymnastique Gymagine, un projet évalué à 1,7 M\$;

CONSIDÉRANT que le Collège a sollicité différents partenaires dans le cadre du montage financier de ce projet, dont la Ville;

CONSIDÉRANT que le Collège veut soumettre son projet au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et, qu'à cette fin, il a besoin d'une confirmation d'engagement de la part de la Ville;

181-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière confirme son intention de contribuer au projet du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, soit la construction d'un 2^e étage à son gymnase actuel, par le versement d'une somme de 100 000 \$, payable en trois versements annuels, égaux et consécutifs, le tout à être établi ultérieurement par la Ville et le Collège dans un protocole d'entente;

QUE la contribution financière de la Ville soit payable à même les prévisions budgétaires de l'année des versements ou à même le surplus libre;

QUE M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au surplus libre de la Ville, ou que les sommes nécessaires seront prévues dans les prévisions budgétaires de l'année du paiement de chacun des versements de la contribution.

Isabelle Lemieux, trésorière

Procédure de bornage – Mandat à l'arpenteur-géomètre

182-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE MANDATER M. Guy Marion, arpenteur-géomètre de la firme Arpentage Côte-du-Sud s.e.n.c.r.l., pour procéder au bornage de la limite entre les propriétés de la Ville et de l'Office municipal d'habitation de La Pocatière, soit entre les lots 4 094 633 et 4 095 154 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer le procès-verbal de bornage, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Domaine Angélique - Programme Accès-Logis - Contribution de la Ville

CONSIDÉRANT que l'ancien Foyer Sainte-Anne a été recyclé en habitation communautaire dans le cadre du Programme Accès-Logis de la Société d'Habitation du Québec;

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté, le 18 avril 2005, le règlement numéro 6-2005 visant la création d'un programme complémentaire au Programme Accès-Logis Québec de la Société d'habitation du Québec et que ce règlement est entré en vigueur le 9 juin 2005;

183-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER, en vertu du règlement numéro 6-2005 de la Ville de La Pocatière, visant la création d'un programme complémentaire au Programme Accès-Logis Québec de la Société d'habitation du Québec, le versement d'une somme de 13 000 \$ à l'Office municipal d'habitation, soit la participation de la Ville dans la contribution exigée du milieu pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011, en regard de la transformation de l'ancien Foyer Sainte-Anne en habitation communautaire connue sous le nom de Domaine Angélique;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Office municipal d'habitation de La Pocatière – Prévisions budgétaires 2011 –
Approbation**

184-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER, telles que déposées, les prévisions budgétaires révisées de l'Office municipal d'habitation de La Pocatière pour l'année 2011, prévoyant un déficit de 149 347 \$ et donc une contribution de la Ville de La Pocatière au montant de 14 935 \$.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Utilisation d'un terrain de la Ville par la Commission scolaire Kamouraska –
Rivière-du-Loup – Aménagement d'un terrain de mini-soccer**

185-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la Commission scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup à aménager un terrain de mini-soccer sur un emplacement de terrain appartenant à la Ville et illustré par un liséré vert sur le plan qui demeure ci-annexé, et ce pour une période de quinze ans;

D'AUTORISER les Travaux publics de la Ville à participer aux travaux de cet aménagement dans la mesure de leurs disponibilités et compétences;

QUE la participation de la Ville à ce projet, d'un montant maximal de 30 000 \$ incluant le temps homme et toutes taxes applicables, soit payable à même le surplus libre de la Ville;

QUE les modalités relatives à ce prêt à usage soient établies ultérieurement dans un protocole d'entente à être signé par la Ville et la Commission scolaire.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au surplus libre de la Ville.

Isabelle Lemieux, trésorière

Fête nationale 2011 – Programmation et budget – Approbation

186-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la programmation et le budget présentés par le Comité de la fête nationale pour la Fête nationale 2011;

D'AUTORISER le Comité de la Fête nationale à conclure les contrats et ententes requis par la programmation de la Fête nationale 2011, le tout tel que décrit à la fiche synthèse soumise par M^{me} Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation loisir, en date du 11 mai 2011;

DE DÉCRÉTER une dépense correspondante au montant desdits contrats et ententes;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, le contrat pour le feu d'artifices;

D'AUTORISER M^{me} Amélie St-Hilaire à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Programme de soutien à la consolidation des organismes culturels
du Bas-Saint-Laurent et au développement de l'offre culturelle touristique –
Projet de consolidation de la Tortue Bleue, centre d'artistes**

187-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière s'engage à verser une subvention de 1 000 \$ à la Tortue Bleue, centre d'artistes, conditionnellement à la réalisation, sur le territoire de la Ville, d'une activité artistique approuvée au préalable par la direction générale de la Ville;

QUE la Ville de La Pocatière appuie la demande de subvention déposée par la Tortue Bleue, centre d'artistes, dans le cadre du *Programme de soutien à la consolidation des organismes culturels du Bas-Saint-Laurent et au développement de l'offre culturelle touristique* à l'égard de son projet de consolidation;

QUE M. Michael Schmouth, directeur général, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

**Programme de soutien à la consolidation des organismes culturels
du Bas-Saint-Laurent et au développement de l'offre culturelle touristique –
Projet Artiste en résidence, Halte marine de La Pocatière**

188-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière dépose une demande de subvention dans le cadre du *Programme de soutien à la consolidation des organismes culturels du Bas-Saint-Laurent et au développement de l'offre culturelle touristique* à l'égard du projet *Artiste en résidence, Halte marine de La Pocatière*;

QUE M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, soit autorisée à signer le Formulaire d'inscription 2010-2011, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner suite à la présente résolution.

**Services récréatifs, culturels et communautaires –
Remplacement de congés de maternité - Embauche d'une régisseuse loisir**

189-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ENGAGER M^{me} Mathilde Michaud, de Saint-Pacôme, à titre de régisseuse loisir à la Ville de La Pocatière, pour le remplacement des régisseuses actuellement en poste, lors de leur départ en congé de maternité. M^{me} Michaud est engagée à titre de cadre à contrat, selon les termes du contrat soumis, approuvé par le conseil municipal;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer le contrat, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Secrétariat – Embauche d'employées surnuméraires

190-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'EMBAUCHER M^{me} France Santerre et M^{me} Isabelle Boutin, toutes deux de La Pocatière, à titre de secrétaires surnuméraires, sur appel, pour la période du 17 mai 2011 au 31 décembre 2011, pour parer à un surcroît temporaire de travail ou accomplir une tâche spécifique ou pour remplacer une personne salariée absente, avec possibilité pour l'employeur de mettre fin au lien de travail en tout temps avec un préavis de quinze jours;

QUE la rémunération de M^{mes} Santerre et Boutin, pendant qu'elles seront à l'emploi de la Ville, soit celle prévue pour cette catégorie d'emploi à la convention collective de travail du Syndicat des employés de services publics de Kamouraska (CSN).

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Embauche d'assistants animateurs – Saison estivale 2011 – Modification de la résolution numéro 146-2011

191-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE MODIFIER la résolution numéro 146-2011, adoptée lors de la séance ordinaire du 18 avril dernier, afin d'ajouter l'alinéa suivant au paragraphe 4), savoir :

« D'EMBAUCHER également l'assistant animateur et les assistantes animatrices ci-dessus identifiés pour une prestation de travail maximale de 40 heures entre le 19 avril 2011 et le 25 juin 2011, au taux horaire ci-haut mentionné; ».

Union des municipalités du Québec – Formation en éthique et déontologie pour les élus municipaux

192-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'INSCRIRE tous les membres du conseil municipal à la formation en éthique et déontologie offerte par l'Union des municipalités du Québec dans le cadre de sa tournée provinciale, laquelle formation sera dispensée à Rivière-du-Loup, le 24 septembre 2011;

QUE les frais encourus par les membres du conseil pour leur participation à cette formation leur soient remboursés tel que prévu au règlement numéro 9-2009, établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées aux membres du conseil pour le compte de la Ville.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Mutuelle des municipalités du Québec – Formation

193-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation loisir, et M. Jean-François Lamarre, régisseur des parcs, bâtiments, terrains et équipements municipaux, à participer à la formation offerte par la Mutuelle des municipalités du Québec, à Cacouna, le 25 mai prochain, et portant sur la gestion de risques et la planification des mesures d'urgence lors d'événements touristiques et de fêtes populaires;

QUE les frais encourus par M^{me} St-Hilaire et M. Lamarre pour participer à cette journée de formation leur soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Garderie La Farandole – Activité à bicyclette pour les enfants – Autorisation de circuler dans les rues de la Ville

194-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la Garderie La Farandole à fermer temporairement la 5^e rue Rouleau, entre la 10^e avenue Potvin et la 11^e avenue Bouchard, le 1^{er} juin prochain, de 9 h 30 à 11 h, afin de tenir une activité à bicyclette pour les enfants fréquentant son établissement;

D'AUTORISER le Service des Travaux publics de la Ville à installer et désinstaller les tréteaux nécessaires à la tenue de cette sortie à vélo.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2011.

Isabelle Lemieux, trésorière

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil municipal.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Règlement sur la citation de monuments historiques – Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à suivre après sa réunion du 19 mai – Délai pour adopter le règlement – Cueillette d'informations en cours – Objectif du conseil : protéger des propriétés ayant une valeur patrimoniale certaine – Six propriétaires sont présents et demandent à être consultés avant l'adoption du règlement – Crainte de décisions aléatoires prises par différentes personnes à diverses compétences au fil du temps
- ✓ Nouvelle entrée électrique faite au Centre Bombardier (fils aériens) – Éclairage du stationnement de cet édifice et de l'ancien aréna
- ✓ Un propriétaire d'une maison visée par le règlement de citation parle de l'expertise développée au fil du temps à l'entretien de leur propriété
- ✓ Localisation du terrain pour le mini-soccer – Près des courts de tennis
- ✓ État de nos réserves d'eau potable
- ✓ Côte du Cégep – État déplorable de la chaussée
- ✓ Étapes du processus d'adoption du règlement numéro 7-2011 à compter du 19 mai, date de la réunion du CCU
- ✓ Aménagement du Parc du Secteur Ouest – Rencontre d'information – Forte appréciation du projet par les participants

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

195-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 50.